

## DEPARTEMENT DE HAUTE-SAÔNE ARRONDISSEMENT DE LURE COMMUNE DE BELFAHY

Compte-rendu sommaire du conseil municipal de BELFAHY

<u>Convocation</u>: 28/03/2024 Affichage: 09/04/2024

Etaient présents: AUDIER-L'EPINGLE Anne, BEURIER Jean-François, CREUSOT Denis, DENIS-

LORENZO Christine, FAIVRE Patrick, ISSANCHOU Gilbert, PY Julien

<u>Procuration</u>: <u>Absent(e)s</u>:

Lors de cette séance, le Conseil municipal a :

> Adopté le Compte de gestion 2023 validé par M. Philippe DURAND, comptable publique

Adopté le Compte Administratif 2023 comme suit :

Fonctionnement : Résultat d'exercice : + 59 453.54 €

Report N-1: + 207 226.35 €

Résultat de clôture : + 266 679.89 €

Investissement : Résultat d'exercice : + 104 298.76 €

Report N-1 : 21 846.85 €

Résultat de clôture : + 126 145.61 €

Validé et affecté les résultats comme suit :

Fonctionnement : + 266 679.89 € (R002) Investissement : + 126 145.61 € (R001)

Adopté le budget primitif comme suit :

Fonctionnement : 370 000 € Investissement : 660 000 €

- Autorisé le Maire à effectuer des mouvements de crédits de chapitre à chapitre dans la limite de 7.5 %, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel
- Décidé de ne pas modifier les taux des taxes locales pour l'année 2024 :

- Taxe foncière Bâti: 35.45 %

- Taxe foncière non bâtie: 74.52 %

- Taxe d'habitation : 14.90 %

- > Accepté la proposition de M. COUVREUR d'acquérir une partie de son terrain pour l'euro symbolique sachant que la commune prendra à sa charge les frais de géomètre et de notaires.
- Pris une motion afin d'apporter son soutien au Département dans le projet d'aménagement de la RN19 en 2x2 voie entre Lure et Vesoul